

# Tarifs Scolaires 2019-2020

## 1) Droits de première inscription : 990 €

Les droits de première inscription sont payables par virement (**compte Caixa ES09 2100-2022-31-0200003946**) en un seul versement au moment de l'inscription de l'élève et sont valables pour toute sa scolarité au sein du réseau de la Mission laïque française (hors écoles d'entreprises et établissements partenaires MLF). **Il ne sera procédé à aucun remboursement de cette somme forfaitaire.** Les droits de première inscription sont **gratuits à partir du 5ème enfant.**

## 2) Droits de scolarité annuels

Maternelle (fournitures incluses)	5 080 €
Primaire (fournitures incluse)	5 015 €
Collège	5 305 €
Lycée	5 470 €

## 3) Frais de demi-pension annuels

Forfait 4 repas (sauf mercredi)	1040 €
Forfait 5 repas	1200 €

## 4) Frais d'examen\*

		Cambridge	
Bac	180 €	Ket/Pet	50 €
Epreuves anticipées	80 €	First	91 €
Brevet	25 €	Advance d	97 €

\*L'établissement se réserve le droit de facturer les élèves qui ne se présentent pas aux examens.

## 5) Réduction et remise : Famille nombreuse et résidence à Villanueva

FRAIS DE SCOLARITE HORS DEMI-PENSION	REMISE FAMILLE NOMBREUSE AVEC RESIDENCE A VILLANUEVA	REMISE FAMILLE NOMBREUSE SANS RESIDENCE A VILLANUEVA*
1er Enfant	15%	0%
2ème Enfant	15%	0%
3ème Enfant	15%	15%
4ème Enfant	20%	20%
5ème Enfant	50%	50%

\* Fournir "empadronamiento colectivo", et preuve de résidence effective de l'enfant à Villanueva. La remise pour famille nombreuse s'applique uniquement lorsque l'enfant est scolarisé dans l'établissement. (Dossier de demande disponible sur le site du Lycée)

## 6) Remise pour paiement annuel

3% sur la facture annuelle de la famille complète (**montant net après réduction ou abattement éventuel**) vaut pour les frais de scolarité et de demi-pension à l'exception des activités extrascolaires.

## 7) Modalités de facturation

5 prélèvements bimensuels sur l'année pour la scolarité, la demi-pension et les activités extra scolaires.

**Période 1** : Septembre-Octobre, **période 2** : Novembre-Décembre, **période 3** : Janvier- Février, **période 4** : Mars- Avril, **période 5** : mai-Juin.

La consultation des factures se fait en ligne au format pdf sur l'application Factosnet via des accès individuels sécurisés.

SCOLARITE PAR ENFANT SANS REMISE	Maternelle	Primaire	College	Lycée
1. 25-09-2019	1016,00 €	1003,00 €	1 061,00 €	1 094,00 €
2. 01-11-2019	1016,00 €	1003,00 €	1 061,00 €	1 094,00 €
3. 01-01-2020	1016,00 €	1003,00 €	1 061,00 €	1 094,00 €
4. 01-03-2020	1016,00 €	1003,00 €	1 061,00 €	1 094,00 €
5. 01-05-2020	1016,00 €	1003,00 €	1 061,00 €	1 094,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 080,00 €</b>	<b>5 015,00 €</b>	<b>5 305,00 €</b>	<b>5 470,00 €</b>

DEMI PENSION	4 repas	5 repas
1. 25-09-2019	208,00 €	240,00 €
2. 01-11-2019	208,00 €	240,00 €
3. 01-01-2020	208,00 €	240,00 €
4. 01-03-2020	208,00 €	240,00 €
5. 01-05-2020	208,00 €	240,00 €

<b>TOTAL</b>	<b>1040,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>
--------------	------------------	-------------------

## 8) Modalités de paiement

Les paiements se feront exclusivement par prélèvement bancaire. En cas de rejet, les frais bancaires appliqués seront de 15 euros.

## 9) Transport scolaire (géré par l'entreprise Yolcar)

	<b>Tarif mensuel pour un enfant</b>	<b>Réduction à partir du 3ème enfant</b>
<b>10 trajets par semaine</b>	187,00 €	159,00 €
<b>5 trajets par semaine</b>	158,00 €	134,00 €
<b>5 trajets par semaine+ retour mercredi</b>	174,00 €	148,00 €
<b>1 trajet le mercredi par semaine</b>	40,00 €	34,00 €
<b>1 trajet simple</b>	10,00 €	

*En cas de paiement équivalent à 1 an d'abonnement au transport scolaire, une remise de 3% s'appliquera à la facture correspondante. Les paiements s'effectuent directement auprès de Yolcar*

## 10) Activités extrascolaires (tarifs mensuels)

<b>Extrascolaire soir (16H-17H) 1 séance d'activité par semaine</b>	25,00 €
<b>Extrascolaire mercredi après midi (12H30-17H)= 3 activités+ repas</b>	88,00 €
<b>Garderie- étude ≤ 2 jours par semaine</b>	20,00 €
<b>Garderie- étude &gt; 2 jours par semaine</b>	40,00 €

*Les enfants usagers du transport YOLCAR qui sont obligés d'attendre un aîné du secondaire bénéficient de la gratuité de l'étude et de la garderie. Les activités seront facturées le 1<sup>er</sup> Novembre pour la période Septembre-Décembre. En même temps que les droits de scolarité pour les périodes suivantes.*

## 11) Location casier

Des casiers à code sont disponibles en location, moyennant le versement de 40€ par an. Les élèves propriétaires de Chromebook bénéficient de la gratuité de la location l'année d'acquisition du dispositif.